



# Locmiquélic

Janvier 2017

Lettre d'information municipale n° 12

Lizher keleier-ker n° 12

## Edito du Maire

*Chères Locmiquélicaines, Chers Locmiquélicains,*

*2016 met ses habits de fête pour tirer sa révérence, alors que 2017 arrive à grands pas pour nous saluer.*

*C'est l'heure de la pause pour chacun d'entre nous ; le moment de la « trêve des confiseurs » comme on le dit fréquemment. Le moment qui sera pour vous tous je l'espère, une période de joie et de partage.*

*C'est le temps des rétrospectives et des synthèses de l'année écoulée mais aussi l'occasion des bonnes résolutions et de la mise en perspective des actions prévues pour l'année à venir.*

*J'aurai l'occasion le 7 janvier prochain, lors de la présentation des vœux de la municipalité à l'Artimon, de vous parler de nos actions municipales, passées et à venir.*

*Aujourd'hui, je me contenterai de vous dire combien, chaque jour, nous sommes tous heureux et fiers d'être à vos côtés pour vous apporter un cadre de vie toujours plus agréable.*

*Comme nous nous y sommes engagés : rassembler sur l'essentiel, informer, expliquer, écouter, reste notre volonté dans tous les projets proposés. C'est dans cet esprit que nous continuerons tout au long de 2017.*

*La « Résidence Abbé Tréhin » est née en 2016, 2017 verra le début du projet « Cœur de ville » sur lequel nous aurons l'occasion de partager encore et encore avec grand plaisir et ce, tout au long de sa réalisation.*

*L'équipe municipale est plus que jamais au travail pour mettre en place le projet pour lequel vous nous avez élus, le tout dans une rigueur budgétaire indispensable.*

*Je tiens à remercier chaleureusement toutes les associations et toutes les personnes qui œuvrent avec nous quotidiennement pour la vie et le bien être de Locmiquélic.*

*N'oublions jamais que seul, nous allons vite mais qu'ensemble nous allons plus loin. Alors, abordons ensemble 2017.*

*Que cette année vous soit douce, qu'elle vous apporte bien-être, dynamisme et réussite.*

*Bonne année à tous,  
Bloavez mad*

Nathalie LE MAGUERESSE



## -----● Environnement

### ◆ Présentation du réseau de chaleur

Madame le Maire, son équipe municipale et les services techniques ont rencontré les riverains et habitants proches de la future chaufferie de Locmiquélic qui se situera Cité Jean Jaurès.

Cette chaufferie bénéficiera du même approvisionnement en bois que la Ville de Lorient, qui procède en régie et se fournit très localement. Les deux tiers de la matière proviennent de bois d'opportunités, bois d'élagage essentiellement récoltés à Lorient et dans l'agglomération. Le reste provenant de chutes de scieries ou de bois forestier. La plateforme Emaüs à Rédéné fournit également une part des besoins de la Ville en plaquettes forestières. Le bois déchiqueté, livré séché ou humide est entreposé dans un hangar loué par la ville sur le site du Port de Commerce.

Les habitants rencontrés lors de la réunion à la mairie ont pu apprécier les plans d'architecte du projet présenté et dont la qualité a été saluée par les personnes présentes. Il a été retenu avec leur approbation. La concertation largement engagée depuis plusieurs mois se poursuivra jusqu'à l'aboutissement du projet de chaufferie, qui sera entermée pour neutraliser les nuisances visuelles qui auraient pu être celles d'un autre projet. La requalification du site existant en lieu de déambulation et de repos pour les Lomiquélicains a été appréciée.

Petit rappel : ce réseau de chaleur a vocation à chauffer l'école Georgeault, la Médiathèque, l'Artimon, le Ripam et la mairie. L'énergie produite permettra le moment venu de chauffer les futurs logements du quartier des écoles.

Le réseau de chaleur bénéficiera de toutes les subventions attribuées aux projets conformes à la loi sur la transition énergétique. Des économies substantielles pour la commune dès la première année, qui permettra une économie de 7000 euros sur le budget de fonctionnement.

## -----● Cœur de Ville

### ◆ Restructuration / reconstruction de l'école Jean-Marie Georgeault ... c'est parti !

Suite au conseil municipal du 1er décembre, Mme Le Maire a déposé la demande de permis de construire pour notre nouvelle école.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'équipe « ENO architectes » qui nous a proposé un projet esthétique et fonctionnel.

Ce programme répond aux objectifs que nous nous étions fixés soit, l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et usagers des locaux scolaires et leur optimisation pour les activités périscolaires ainsi que la mise à disposition de la salle de restauration aux associations municipales. Nous pourrions par ailleurs développer une offre de logements de qualité à proximité du centre ville, ainsi que le développement de l'offre de logements au centre bourg.

Au stade de l'avant projet définitif (APD) le montant des travaux est de 2 581 440€ TTC. Ce montant est divisé en deux tranches :

- Tranche 1 : elle débutera en 2017 à 1 611 840€ TTC pour la construction de l'école,

- Tranche 2 : elle débutera en 2018 à 969 600€ TTC pour le restaurant scolaire.

Ce phasage en 2 parties permet de présenter 2 dossiers et donc d'obtenir un montant plus important de subventions.

L'avant projet définitif représente une hausse de 2,92 % par rapport au projet initial, justifiée par des modifications d'études et de concertation. Néanmoins, ce montant ne dépasse pas l'enveloppe financière affectée à l'opération de l'école Georgeault.

Les travaux débuteront l'été prochain et notre nouvelle école sera inaugurée à la rentrée de septembre 2019.

Bien évidemment nous plaçons la sécurité des enfants et usagers au cœur des travaux qui se dérouleront sur 2 ans. L'exposition consacrée au projet, inaugurée lors de la kermesse le 1er juillet dernier, est toujours visible sous le porche face à la médiathèque.



### ◆ Villes et villages fleuris, Locmiquélic primée !

Le label Villes et villages fleuris vise à renforcer l'attractivité touristique, résidentielle et économique des communes participantes, à travers l'amélioration du cadre de vie pour les habitants. Sur les 255 communes morbihannaises, 108 se sont investies en 2016. Le palmarès 2016 pour le concours Embellissement du Morbihan a été rendu le 09 novembre, et Locmiquélic s'est vu décerner le 3ème prix dans la catégorie des communes de 3 501 à 7 000 habitants.

## Ça s'est passé ...

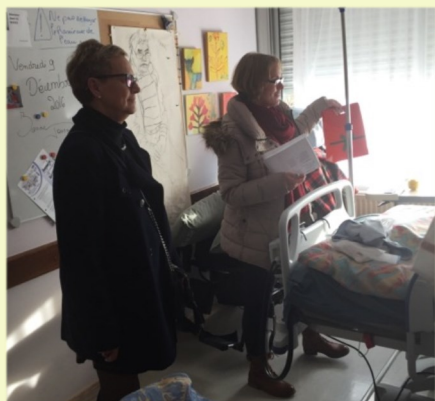
### ◆ Inauguration de la résidence Odysée



Le 28 novembre 2016, Madame le Maire, son équipe municipale, le président de Lorient Agglomération et Espacil, ont inauguré la résidence Odysée, rue Henri Pustoch. 8 logements locatifs et 19 en accessions aidées permettront d'accueillir essentiellement des familles.

### ◆ Colis de Noël :

Les personnes de plus de 80 ans qui n'étaient pas présentes lors du repas des « anciens » ont reçu un colis de Noël. 180 colis ont été distribués à domicile, 62 à l'EHPAD et 15 à l'Hôpital. Ce fut un moment privilégié d'échange et de partage entre les élus et les doyens de la commune.



## Cross Téléthon

### ◆ Elèves Sportifs & Solidaires !



Le jeudi 8 décembre, sur la Butte de Kervern, les élèves de CM1/CM2 des écoles publiques et privées de Locmiquélic, Port-Louis, Gâvres et Riantec ont couru au profit de la recherche contre la maladie. L'OISBRG, organisateur et parrain de ce CROSS, s'est engagé à verser 0,50€ au Téléthon par tour parcouru par les élèves. Pendant quelques semaines, les éducateurs sportifs sont intervenus dans les écoles pour la préparation physique des élèves et ont encadré cette rencontre. L'OISBRG a remis un chèque de 300 € remis l'après-midi même à la présidente du Téléthon venue sur place rencontrer les enfants.



## Infos pratiques



**La poste :** désormais elle sera fermée les lundis toute la journée et les mercredis après midi et ce à partir de décembre 2016.



**Subventions aux associations :** La date limite de dépôt de demande de subventions est fixée au 16 janvier 2017. Le dossier est téléchargeable sur le site de la mairie ou à l'accueil. Les demandes formulées après cette date ne pourront être traitées. Merci de votre compréhension.



**L'Espace Info Habitat** est un service public. Il est proposé gratuitement par Lorient Agglomération et accompagne les habitants souhaitant louer, rénover, acheter ou construire un logement.

**Rendez-vous** « Esplanade du Péristyle » 6 rue de l'Aquilon - Lorient ou au 0 800 100 601



**Carte d'identité :** À compter du 1er décembre 2016, pour faire ou refaire sa carte d'identité, il faudra désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif numérique de recueil, qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile. Les communes les plus proches sont Lorient, Lanester, Hennebont et Plouhinec. Vous pouvez néanmoins vous adresser à la mairie de Locmiquélic pour remplir votre pré-demande en ligne afin de gagner du temps !

## La parole aux élus minoritaires\*

Lors du conseil municipal de septembre, la maire déclare que les travaux de réfection de la salle des fêtes ne sont toujours pas réalisés et qu'elle réfléchit sur le devenir de cette salle et sur la pertinence des réparations, compte tenu de la construction d'un nouveau restaurant scolaire à l'école Georgeault. La maire imagine pouvoir mutualiser l'utilisation de la cuisine de l'école en remplacement de celle de la salle des fêtes. Coup de théâtre lors du conseil municipal de décembre : La construction d'un restaurant scolaire devient une « tranche optionnelle » du projet. Quid de la cuisine ? Lors de la présentation de ce projet, aucune explication sur ce restaurant, devenu subitement « optionnel ». Déjà une hausse de 3 % (+ 81 000 €) sur le montant du projet initial et donc un surcoût de 17 000 € pour l'architecte. Une mise au point s'impose !

\*NDLR : Ce texte n'engage que les élus minoritaires



## Collecte des encombrants

A compter du 02 janvier 2017, une collecte à domicile des encombrants sera proposée aux habitants des communes de l'agglomération. Cette collecte se substituera à celles des encombrants existantes sur une partie de territoire, qu'elles soient réalisées par Lorient Agglomération ou les communes.

L'objectif est de :

- Assurer une égalité de traitement des habitants et harmoniser les pratiques de collecte sur les 25 communes composant notre territoire intercommunal,
- Favoriser l'emploi d'insertion sur le territoire de l'agglomération en inscrivant cette collecte dans le champ de l'économie sociale et solidaire,
- Diminuer l'enfouissement, développer le réemploi et améliorer le taux de valorisation matière,
- Assurer un service public de qualité visant à satisfaire au mieux les attentes d'usagers ne pouvant se rendre en déchèteries,

L'apport volontaire en déchèterie reste cependant l'outil à privilégier et prioritaire. La collecte des encombrants vient uniquement renforcer cette offre. En cela, et dans un souci de maîtrise des coûts, les critères suivants ont été adoptés :

- Une collecte au domicile des usagers, exclusivement réservée aux particuliers demeurant sur l'agglomération,
- Une collecte sur rendez-vous, avec un calendrier de collecte préétablie et présence obligatoire de la personne lors du passage des agents,
- Une collecte limitée aux objets suivants : Meubles, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), vélos et matériel de sport, produits de puériculture (poussettes, landaus, jouets...), ainsi qu'en volume et fréquence de passage,

Une collecte soumise à participation. Cette contribution de l'utilisateur au service a été fixée, pour 2017, à 10 € par intervention et sera perçue par le prestataire gestionnaire de la recyclerie puis reversée à la collectivité.

Les habitants auront donc la possibilité de prendre rendez-vous via une plateforme téléphonique afin de demander l'enlèvement des objets réellement encombrants et donc difficilement transportables en composant les numéros de téléphone suivants :

- **Service d'enlèvement des encombrants :**  
**02 97 44 54 25**
- **Demande de renseignements :** **0800 100 601**

## Le Chiffre du mois !

La commune a décidé d'engager un programme de renouvellement de 200 lanternes Led (soit un tiers de son parc) afin d'améliorer le niveau d'éclairage de l'espace public pour le confort des usagers pour limiter la pollution lumineuse, pour réduire les consommations énergétiques et réduire les frais de fonctionnement liés à la maintenance du parc.

Coût de l'éclairage public à Locmiquélic en 2015 :

**111 045, 21 €**

## A noter ✍ Janvier - Février

7 janvier 11h00	Vœux du Maire	L'Artimon
Du 6 janvier au 1er mars	Exposition photos animalières	Médiathèque
14 janvier 14h30	Jeux de société Tout public - Gratuit	Médiathèque
20 janvier 20h30	"J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd" Cinéma du réel	L'Artimon
28 & 29 janvier 17h30	Répétitions publiques du Bagad de Lorient Sonerien an Oriant	L'Artimon
Du 1er février au 4 mars	Focus sur la cuisine Bretonne Des livres et recettes à décou- vrir	Médiathèque
18 février 20h30	Soirée cabaret «JOB AR SOUILH» avec Jean-Jacques Valy	L'Artimon
10 mars 19h30	Concert Collectif Au profit de l'association Accueil Sans Frontières Morwenn Le Normand, Ronan Pinc, Youn Kamm...	L'Artimon

## Etat Civil

Nous souhaitons la bienvenue à Tiya, Yrina et Ismaël nés cet automne et présentons tous nos vœux de bonheur aux 4 couples qui ont célébré leur mariage.

Ils nous ont quittés... Nous disons au revoir aux 18 Locmiquélicains décédés depuis le mois d'octobre. Toutes nos pensées accompagnent leurs familles et amis.